

Convention de Partenariat

Valorisation des manuscrits liturgiques musicaux de Jumièges

« Au chœur de Jumièges »

Entre :

La VILLE DE ROUEN

Dont le siège est : Place Général de Gaulle 76 037 ROUEN

N° SIRET : 217 605 401 000 17

CODE NAF : 76540

Représentée par Monsieur Guy Pessiot, agissant pour le compte de ladite Ville en vertu d'un arrêté de Mme le Maire du 7 avril 2010 et en exécution de la de la délibération du Conseil municipal du 21 mai 2010,

Ci-après désignée par la VILLE

Et :

L'UNIVERSITE DE ROUEN

Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel

Dont le siège est : 1, rue Thomas Becket – 76821 MONT SAINT AIGNAN cedex

N° SIRET : 197 619 042 000 17

CODE NAF : 803 Z

Représentée par son Président,

Ci-après désignée par l'UNIVERSITE

L'UNIVERSITE et la VILLE sont ensemble ci-après désignées par les PARTIES

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 Objet de la convention

La Bibliothèque municipale de Rouen possède un fonds important de manuscrits médiévaux liturgiques de l'Abbaye de Jumièges. L'Université de Rouen a mené un travail scientifique autour de ces manuscrits et a souhaité en éditer un catalogue. Il est apparu souhaitable que ce travail soit valorisé autour d'un événement pour porter à la connaissance du public le plus large possible la richesse et l'existence de ce fonds précieux.

Dans ce cadre les parties ont décidé de réaliser diverses manifestations dans le cadre d'un projet événementiel intitulé « Au chœur de Jumièges » durant la période du 20 mai au 10 juillet 2010.

La présente convention a pour objet de définir les relations entre la VILLE et L'UNIVERSITE pour mener à bien ce projet qui a reçu le soutien de la Direction Régionale de la Culture de Haute-Normandie (DRAC), de la Région de Haute-Normandie et du laboratoire Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis).

Article 2 Description générale du projet événementiel « Au chœur de Jumièges »

La publication du catalogue des manuscrits liturgiques de Jumièges par l'UNIVERSITE est accompagnée par les événements indiqués ci-dessous menés à bien par l'UNIVERSITE et la VILLE sur la période du 20 mai au 10 juillet 2010 :

- Une exposition de 12 panneaux informatifs accompagnés d'une dizaine de manuscrits médiévaux originaux provenant de la bibliothèque de Jumièges et détenus par la bibliothèque municipale,
- Des actions de médiation et de valorisation autour de l'exposition
 - Accueil de groupes scolaires

- Tenue de quatre conférences « Trésor à la page » sur le thème de la copie musicale au Moyen-âge à la bibliothèque Villon
- Tenue de quatre conférences « Trésor à la page » sur le thème du manuscrit au catalogue raisonné à la bibliothèque Villon
- Tenue de cinq ateliers « p'tits scribouillards » destinés aux enfants de 6 à 10 ans à la bibliothèque Villon
- organisation de visites de l'exposition en faveur d'un public averti (étudiants et professionnels)
- Des rendez-vous culturels :
 - Vernissage « musical » avec les moines de Saint-Wandrille le 19 mai.
 - Cycle de 4 conférences à l'auditorium de la maison de l'Université :
 - La bibliothèque de Jumièges
 - Les manuscrits enluminés de Jumièges
 - La culture monastique à Jumièges au Moyen-âge
 - Etude des ruines de Jumièges
 - Concert de chants grégoriens à l'église Saint-Godard de Rouen dans le cadre de la programmation culturelle du printemps de Rouen par l'orchestre du Choeur de Chambre de Rouen

Article 3 Budget et financement du projet :

Le budget prévisionnel du projet ressort à 32 186 € comme indiqué sur le document joint en annexe de la présente convention. La VILLE et L'UNIVERSITE prennent en charge les prestations telles que définies aux articles 4 et 5 de la présente convention.

Article 4 Description des opérations prises en charge par la VILLE

Dans le cadre de l'opération visée, La VILLE prend en charge les postes comme indiqué dans le budget prévisionnel La dépense est estimée à 13 224 €

-

Article 5 Description des opérations prise en charge par l'UNIVERSITE

Dans le cadre de l'opération visée, L'UNIVERSITE prend en charge les postes comme indiqué dans le budget prévisionnel La dépense est estimée à 18 962 €

Article 6 Financement et modalités de financement

Les subventions ou participations financières sollicitées auprès du laboratoire du GRHis, de la DRAC de Haute-Normandie et de la Région de Haute-Normandie le seront par L'UNIVERSITE.

Le GRHis sera sollicité à hauteur de 1 500 €

La DRAC sera sollicitée à hauteur de 4 750 €

La Région de Haute-Normandie sera sollicitée à hauteur de 2 500 €

Article 7 Dispositions particulières

L'UNIVERSITE accordera à la VILLE 10 exemplaires du catalogue réalisé

La VILLE et L'UNIVERSITE seront destinataires à l'issue de la manifestation pour leur propre usage d'un exemplaire de chaque panneau d'exposition réalisé.

Article 9 Communication

L'ensemble des documents de communication réalisés ainsi que le catalogue devront porter l'indication du partenariat avec notamment la présence des logos de chaque partie.

Toute communication sur ce projet réalisée par l'une ou l'autre des parties devra indiquer la présence de l'autre partie.

Article 11 Durée

La présente convention est conclue à compter de sa signature jusqu'à la fin de la manifestation soit le 10 juillet 2010

Article 12 Résiliation

La présente convention peut être résiliée de plein droit par l'une des PARTIES en cas d'inexécution par l'autre d'une ou plusieurs obligations contenues dans ses diverses clauses. Cette résiliation devient effective cinq (5) jours après l'envoi par la partie plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai la partie défaillante n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

Article 13 Litige

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention , les PARTIES s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, le Tribunal administratif de Rouen sera seul compétent.

Fait à Rouen, le _____ , en 2 exemplaires

Pour l'Université de Rouen,
Par délégation,

Pour le MAIRE de Rouen,

Budget exposition Au chœur de Jumièges

	Estimation	prise en charge VILLE	prise en charge UNIVERSITE
Conception exposition			
Graphisme / Scénographie et communication	4 750,00 €		4 750,00 €
Consultation / graphisme	600,00 €	600,00 €	
Impression de 11 bâches PVC avec œillets pour la bibliothèque	900,00 €	900,00 €	
Impression de 11 bâches PVC et achat de 11 structures en « X »	1 620,00 €		1 620,00 €
Impression du panneau pédagogique	212,00 €		212,00 €
Exposition des manuscrits :			
vitrines	5 100,00 €	5 100,00 €	
filtres UV	1 077,00 €	1 077,00 €	
futons	350,00 €	350,00 €	
Achat de gaffer fluo	62,00 €	62,00 €	
Communication :			
Impression de 50 affiches Decaux	480,00 €		480,00 €
Impression de 1500 cartons d'invitation (Repro)	320,00 €	320,00 €	
Livret d'aide à la visite (Repro)	330,00 €	330,00 €	
Impression carte postale et diffusion CART'COM	1 170,00 €	1 170,00 €	
Impression de 10 000 flyers 19 x 21 cm quadrichromie (Repro)	600,00 €	600,00 €	
12 fiches plastifiées	130,00 €	130,00 €	
Animations / concerts			
Concert des moines vernissage musical	190,00 €	190,00 €	
Concert à l'église Saint-Godard	1 500,00 €	1 500,00 €	
Location de l'église Saint-Godard	350,00 €	350,00 €	
4 Conférences	1 500,00 €		1 500,00 €
cartels	45,00 €	45,00 €	
Fournitures pour les animations	300,00 €	300,00 €	
Réception vernissage	200,00 €	200,00 €	
Publication du catalogue	10 400,00 €		10 400,00 €
Total	32 186,00 €	13 224,00 €	18 962,00 €

DB/06/04/2010